

RÉSUMÉ

2017

Rapport sur le développement durable en Afrique

Suivi des progrès accomplis dans la
mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des
objectifs de développement durable



Commandes

Pour commander des exemplaires du Rapport sur le développement durable en Afrique :
Suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des objectifs de
développement durable, veuillez contacter :

Section des publications
Commission économique pour l'Afrique
Avenue Menelik II
B.P. 3001
Addis-Abeba (Éthiopie)

Tél. : +251-11- 544-9900
Télécopie : +251-11-551-4416
Adresse électronique : ecainfo@uneca.org
Web : www.uneca.org

© 2017 Commission économique pour l'Afrique, Union africaine, Banque africaine de développement
et Programme des Nations Unies pour le développement
Addis-Abeba (Éthiopie)

Tous droits réservés
Premier tirage : septembre 2017

eISBN : 978-92-1-362744-0

Conception de la couverture, mise en page et infographies : Karen Knols, Carolina
Rodriguez et Tessa Schlechtriem

La reproduction, en tout ou en partie, de la teneur de cette publication est autorisée. La Commission
demande qu'en pareil cas, il soit fait mention de la source et que lui soit communiqué un exemplaire
de l'ouvrage où sera reproduit l'extrait cité.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent
n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique, de l'Union africaine, de la Banque
africaine de développement et du Programme des Nations Unies pour le développement, aucune
prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités,
ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de
développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une
fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays
ou telle région.

Impression : Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, Addis-Abeba, certifié ISO
14001:2004.

Imprimé sur du papier sans chlore

Rapport sur le développement durable en Afrique

Suivi des progrès accomplis
dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063
et des objectifs de développement durable



Au service
des peuples
et des nations

Avant-propos

Le rapport 2017 sur l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 évalue la transposition dans le droit du continent des deux cadres de développement adoptés respectivement en 2013 et 2015, et la mise en œuvre de ces derniers. Il concorde avec le thème du Forum Politique de haut niveau 2017 pour le développement durable intitulé « Éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation » et se concentre sur six objectifs de développement durable : l'objectif 1 – Pas de pauvreté, l'objectif 2 – Faim « zéro », l'objectif 3 – Bonne santé et bien-être, l'objectif 5 – Égalité entre les sexes, l'objectif 9 – Industrie, innovation et infrastructure, et l'objectif 14 – Vie aquatique.

Ce rapport propose une base de référence indispensable au suivi continu des performances réalisées. Cependant, la portée et l'étendue de l'analyse présentée dans ce rapport dépendent des données disponibles, et celles-ci sont limitées, en particulier les données fournies par les indicateurs servant à mesurer la viabilité environnementale et les progrès réalisés en matière de gouvernance démocratique et électorale, de droits de l'homme et d'état de droit.

Sur les dix indicateurs des objectifs de développement durable, six ne peuvent être suivis en Afrique du fait d'un manque important de données. Dans la mesure où les données sont essentielles à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 est subordonnée au renforcement des systèmes statistiques en Afrique. Les données ventilées par âge, sexe, niveau de revenus et situation géographique sont indispensables afin de mieux cibler l'aide apportée aux groupes qui risqueraient d'être laissés pour compte dans le processus de développement.

Ce rapport est le premier à assurer simultanément le suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 (et de son programme de mise en œuvre sur dix ans), ce qui est rendu possible par le degré élevé de convergence entre les objectifs, les cibles et les indicateurs. Cette convergence est illustrée par une mise en regard, au début de chaque chapitre, des initiatives prises à l'échelle mondiale et des initiatives correspondantes à l'échelle continentale, afin d'en faire ressortir les liens qui les unissent.

Ce rapport souligne qu'en dépit de l'accélération de la croissance dont le continent a bénéficié au cours de la précédente décennie, la réduction de la pauvreté en Afrique est lente. Eu égard au niveau de pauvreté excessivement élevé chez les femmes et les jeunes, les auteurs remettent en question le caractère inclusif et durable d'une croissance principalement axée sur la production de matières premières et réitèrent leur appel à une transformation structurelle, étayée par une industrialisation fondée sur les matières premières et une accélération de la réduction des inégalités.

Les auteurs notent que les déficits du continent africain en termes d'infrastructures affaiblissent son développement industriel et mettent en évidence l'enlisement de sa valeur ajoutée manufacturière. En outre, bien qu'elle progresse, la valeur ajoutée agricole reste très faible par rapport aux normes mondiales, en raison notamment d'un investissement agricole limité, responsable à son tour de l'insuffisance de la couverture du réseau d'irrigation et d'une insécurité alimentaire galopante. Pour lutter contre la famine, les auteurs préconisent une hausse des investissements publics alloués à l'agriculture à hauteur de 10 % des budgets nationaux, conformément aux recommandations du Protocole de Maputo.

L'amélioration des capacités de production de la main-d'œuvre nécessite d'investir en faveur du développement des compétences et du maintien en bonne santé de tous les groupes de popula-

tion, sans distinction de sexe. Ce rapport met en avant la parité grandissante des inscriptions dans l'éducation primaire et secondaire. Il rend également compte des améliorations significatives de la représentation des femmes au sein des parlements nationaux. Les améliorations des systèmes de santé se manifestent également par une baisse considérable de la mortalité maternelle et infantile, laquelle a été rendue possible par un meilleur accès à un personnel accouchant qualifié, par la réduction du taux de fécondité des adolescents et par l'ouverture de l'accès à la planification familiale. Néanmoins, les taux de mortalité infantile et maternelle restent inacceptables et pèsent sur les ressources humaines du continent.

La hausse significative de l'accès au réseau de téléphonie mobile exposée dans ce rapport constitue une occasion unique de renforcer l'inclusion financière en Afrique. En effet, les innovations technologiques, telles que le système M-PESA qui simplifie l'usage des téléphones mobiles dans les transactions financières, ont permis à des groupes d'individus n'ayant accès ni aux services ni aux banques de bénéficier de services financiers, notamment de comptes mobiles. Enfin, cette tendance pourrait encourager les groupes vulnérables à entreprendre et stimuler une croissance inclusive et durable.

Enfin, le rapport se penche sur la question d'une exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines afin de promouvoir un développement social et économique qui garantisse la satisfaction des besoins actuels sans compromettre celle des générations futures. Si les mers et les océans sont essentiels à l'activité économique et à la régulation du climat mondial, les côtes africaines et les états insulaires sont menacés par l'accélération de la dégradation de l'environnement et par le risque d'inondation. À l'échelle mondiale, les ressources halieutiques durables sont passées de 70,1 % à 68,6 % entre 2009 et 2013, en raison de la surpêche, de la pêche illicite et non réglementée ainsi que de pratiques de pêche destructrices. À l'heure actuelle, 38 % des États africains mettent en place des mesures visant une meilleure gestion de la vie aquatique.

Le succès de la mise en oeuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 nécessitera une approche qui coordonnant les efforts de tous les secteurs du gouvernement travaillant en collaboration avec le secteur privé et la société civile. Il est à espérer que les observations et données contenues dans ce rapport serviront de guide aux responsables politiques.



Moussa Faki

Président

Commission de l'Union
africaine



Vera Songwe

Secrétaire exécutive

Commission économique
des Nations Unies pour
l'Afrique



Akinwumi A. Adesina

Président

Banque africaine de
développement



Achim Steiner

Administrateur

Programme des
Nations Unies pour le
développement

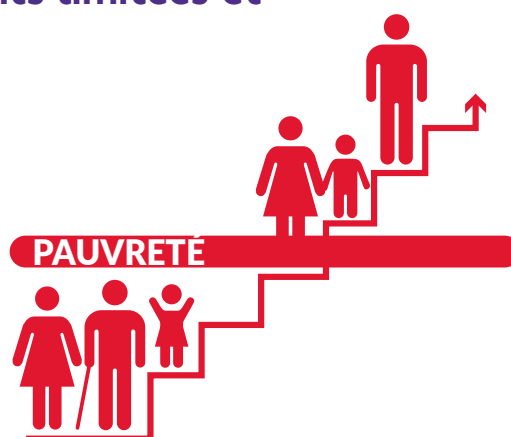
Résumé

L'édition 2017 du Rapport d'évaluation des progrès accomplis en Afrique vers la réalisation de l'Agenda 2063 et du Programme 2030 se fonde sur les données harmonisées les plus récentes pour évaluer les performances du continent quant à la mise en œuvre des deux programmes, identifier les opportunités et les défis, et recommander les mesures à prendre pour accélérer ces progrès. L'étude de ces progressions accomplies et des leçons tirées de la mise en œuvre de ces deux programmes peut servir au renforcement des efforts consentis pour aller de l'avant.

Ce rapport épouse six objectifs de développement durable du Forum Politique de haut niveau 2017 pour le développement durable: l'objectif 1 – Pas de pauvreté, l'objectif 2 – Faim « zéro », l'objectif 3 – Bonne santé et bien-être ; l'objectif 5 – Égalité entre les sexes, l'objectif 9 – Industrie, innovation et infrastructure et l'objectif 14 – Vie aquatique. Les informations et résultats clés relatifs à ces six objectifs ainsi que ceux qui touchent aux problèmes liés aux données sont résumés ci-dessous. Les progrès accomplis au regard de la réalisation des autres objectifs seront présentés dans de futurs rapports.

1 Une réduction de la pauvreté et des inégalités ralentie par des opportunités d'emplois décents limitées et des mécanismes d'assurance sociale fragiles

En Afrique, le taux de déclin de l'extrême pauvreté (1,90 dollar par jour) est relativement faible, cette dernière n'ayant baissé que de 15 % entre 1990 et 2013. Les femmes et les jeunes sont les plus touchés. Alors qu'ils constituent une étape importante vers la sortie de la pauvreté, les emplois décents sont rares, car la croissance de l'Afrique n'a pas permis d'en créer suffisamment pour répondre à la demande. En Afrique, environ 60 % des emplois sont considérés comme précaires. Moins de 1 % des chômeurs perçoivent des allocations de chômage et seuls 19 % de la population africaine (hors Afrique du Nord) sont couverts par une assurance sociale. Ce manque d'emplois décents, associé à des mécanismes d'assurance sociale fragiles, contribue à son tour à des taux de pauvreté élevés chez la population active. Malgré la régression de la prévalence des travailleurs pauvres en Afrique (hors Afrique du Nord), un travailleur sur trois vivait en condition d'extrême pauvreté en 2015. Les travailleurs jeunes et les femmes sont touchés de façon disproportionnée par ce fléau. En 2015, 32,1 % des hommes actifs étaient considérés comme pauvres, contre 35,1 % des femmes actives.



2 L'augmentation de l'insécurité alimentaire et de la sous-alimentation en Afrique (hors Afrique du Nord) : un problème qui prend de l'ampleur



En 2015, quelque 355 millions d'individus se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire modérée à sévère en Afrique. Bien que l'insécurité alimentaire soit passée de 7,7 % en 2014 à 6,4 % en 2016 en Afrique du Nord, sur le reste du continent, l'insécurité alimentaire sévère est passée de 25,3 % à 26,1 % au cours

de la même période. L'insécurité alimentaire mine invariablement les efforts visant à combattre la sous-alimentation. Entre 2014 et 2016, environ 217 millions de personnes étaient sous-alimentées, ce qui représente une hausse de 6 % par rapport à la période 2010-2012, principalement due à une productivité agricole basse et à un taux de croissance de la population élevé.

3 Une valeur agricole ajoutée en augmentation, mais qui reste faible en raison d'une couverture en irrigation limitée et de la baisse des investissements dans le secteur



L'amélioration de la productivité agricole est essentielle au combat de l'insécurité alimentaire en Afrique. Mesurée sous l'angle de la valeur agricole ajoutée, la productivité africaine est en hausse, mais reste bien en deçà de la moyenne mondiale. La valeur agricole ajoutée a augmenté de 9 % entre 2010 et 2015, mais elle n'atteignait que 62 % de la moyenne mondiale en 2015. Des infrastructures d'irrigation limitées et les faibles fonds alloués au secteur font partie des obstacles à la productivité agricole africaine. En Afrique, seules 5 % des terres agricoles sont irriguées, contre 41 % en Asie et 21 % à l'échelle mondiale. En outre, les subventions allouées au secteur sont bien en deçà des 10 % des ressources budgétaires prévus par le Protocole de Maputo. À l'échelon mondial, le soutien financier apporté aux producteurs a plus que doublé, passant de 258 milliards de dollars en 2000 à 584 milliards de dollars en 2014.

4 Les disparités entre les sexes dans l'éducation et les parlements nationaux diminuent, mais les normes et les pratiques conservatrices freinent les progrès

Les disparités entre les sexes ont été réduites dans l'enseignement primaire et secondaire, mais les progrès restent lents, particulièrement dans l'enseignement supérieur. La parité dans l'enseignement primaire, de 86 % en 1990, était de 96 % en 2013, tandis que la parité dans le secondaire est passée de 71 % à 90 % au cours de la même période. Au sein de l'enseignement supérieur, ce taux reste néanmoins faible, cependant le continent, mais le continent a fait d'importants progrès quant à la représentation des femmes au sein des parlements nationaux, la part de ces dernières y ayant augmenté de 14 % (passant de 8 % à 22 %) sur la période 1990-2015.



En outre, un plus grand nombre de femmes cherchent du travail dans les secteurs formels et informels. Toutefois, l'accès limité à l'éducation, les normes conservatrices et les traditions qui relèguent les femmes à l'entretien non rémunéré du foyer, par exemple, constituent autant d'obstacles à leur autonomisation.

Les normes conservatrices telles que le mariage précoce peuvent abrégé les carrières des femmes et limiter ainsi la pleine réalisation de leurs capacités de production. Malgré la régression des mariages précoces, ceux-ci restent fréquents, en particulier en Afrique (hors Afrique du Nord) où 37 % des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient mariées à l'âge de 18 ans.

Certaines pratiques traditionnelles néfastes, telles que les mutilations génitales féminines, représentent une forme de discrimination à l'encontre des femmes. En dépit de progrès conséquents, les excisions génitales féminines sont particulièrement fréquentes en Afrique du Nord, où environ 70 % des jeunes filles âgées de 15 à 19 ans y ont été sujettes en 2015.

Dans le même temps, les femmes continuent d'être victimes de violences à la fois chez elles et dans l'espace public. Les violences à l'encontre des femmes sont particulièrement graves en situation de conflit et de guerre.

Il est nécessaire de combattre les éléments culturels et traditionnels qui empêchent les femmes de participer pleinement à l'éducation, de prendre part aux activités économiques et d'avoir une vie sociale. Scolariser les enfants des deux sexes peut encourager et pérenniser l'égalité entre les sexes en brisant le cycle de l'ignorance, de la pauvreté et des préjugés.

5 Des mesures visant à améliorer l'accès à la contraception et à un personnel accouchant compétent ont permis de réduire les naissances chez les adolescentes, ainsi que la mortalité infantile et maternelle



De grandes avancées sanitaires ont été enregistrées au cours de la dernière décennie, dont un important recul de la mortalité infantile et maternelle. Cependant, le continent affiche toujours le nombre de décès maternels et infantiles le plus important du monde. Le taux de mortalité maternelle en Afrique (hors Afrique du Nord) a chuté de 35 % au cours de la période 2000-2015 tandis que l'Afrique du Nord a déjà atteint l'objectif de la faire passer sous la barre de 70 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Les décès des enfants de moins de cinq ans (46 %) et les décès néonataux (30 %) ont subi une baisse similaire au cours de la même période. Cette

tendance positive résulte en partie de l'ouverture de l'accès à un personnel accouchant compétent et à la planification familiale. Ces deux facteurs pourraient avoir contribué à la diminution (de 21 %) des naissances chez les adolescentes au cours de la période 2000-2015. Le continent a également réussi à réduire de 62 % le nombre de cas de VIH au cours de cette même période. Néanmoins, ces moyennes masquent de profondes disparités infrarégionales et nationales, et l'Afrique reste le continent le plus touché par le VIH.

6 Le contrôle du respect des réglementations en matière de sécurité routière limite l'incidence de la consommation d'alcool sur le taux de mortalité routière

Le lien entre la consommation d'alcool et le nombre de morts et de blessés sur la route est établi. Dans l'ensemble, la consommation d'alcool pur par habitant est deux fois plus élevée dans les régions développées que dans les régions en développement, mais elle diminue dans les régions développées et augmente dans les régions en développement. En Afrique, la consommation a diminué en Afrique du Nord, mais a légèrement augmenté sur le reste du continent, passant de 6,2 à 6,3 litres par habitant (2003-2015) et égalant ainsi le niveau de la consommation mondiale. En dépit de leur forte consommation d'alcool, les régions développées affichent le taux de mortalité routière le moins élevé (8,6 %), ce qui n'empêchait pas l'Afrique (hors Afrique du Nord) de souffrir du taux de mortalité routière le plus élevé (26,6 %), largement supérieur à la moyenne de 2013 (17,4 %). Cette tendance montre que les contrôles routiers limitent efficacement l'incidence de la surconsommation d'alcool sur le taux de mortalité routière.



7 L'insuffisance des infrastructures et la faiblesse de la valeur ajoutée manufacturière font obstacle à la croissance générale de l'emploi

L'accès à des infrastructures de qualité est un prérequis pour le développement industriel. Les infrastructures rapprochent efficacement les producteurs des marchés et permettent ainsi de réduire les coûts de production et de distribution, de renforcer la compétitivité, d'attirer de nouveaux investisseurs et de stimuler la croissance économique. En raison d'un manque de données, le présent rapport se concentre majoritairement sur les infrastructures de transport aérien et ferroviaire.



Le fret et le trafic aérien restent extrêmement faibles en Afrique (hors Afrique du Nord) malgré une tendance à la hausse. En 2015, l'Afrique (hors Afrique du Nord) comptait pour respectivement 1,3 % et 1,5 % du trafic et du transport aérien mondial. Ces 15 dernières années ont cependant été les témoins de progrès significatifs. Le fret et le trafic aérien ont augmenté de 34 % et de 18 % respectivement au cours de la période 2010-2015.

Le rôle clé joué par le transport ferroviaire dans la promotion de l'industrialisation des pays développés et des pays en développement pourrait se répéter en Afrique. Cependant, tout comme le transport aérien, le transport ferroviaire africain n'est pas encore tout à fait développé : il ne représente que 6 % du réseau mondial, tandis que celui de l'Asie et du Pacifique compte pour 12 % et celui de l'Amérique latine et des Caraïbes pour 10 %.



Le manque d'infrastructures se répercute sur la croissance du secteur manufacturier. En Afrique (hors Afrique du Nord), la valeur ajoutée manufacturière a stagné, oscillant entre 10,3 % et 10,5 % du produit intérieur brut (PIB) au cours de la période 2010-2015. En Afrique du Nord, elle s'est maintenue entre 11,2 % et 11,5 % du PIB sur la même période. En outre, la valeur ajoutée manufacturière en Afrique tend à concerner les produits de basse technologie. La valeur ajoutée de l'industrie de moyenne et de haute technologie ne représente que 0,1 % de la valeur ajoutée totale des pays africains pour lesquels des données sont disponibles, tandis qu'elle représente environ 0,5 % de celle des pays développés.

Cette part relativement faible de la valeur ajoutée manufacturière en Afrique (hors Afrique du Nord) a représenté une chute de 3,57 % de la contribution du secteur à l'emploi total pour la période 2010-2015.

8 La faiblesse des investissements alloués à la recherche et au développement fait obstacle aux perspectives d'innovation et de développement technologique

Les avancées des connaissances scientifiques et technologiques réalisées grâce à la recherche sont essentielles à l'éradication de la pauvreté et à la promotion de solutions locales aux défis de développement économique et social.

Actuellement, l'Afrique en tant que région alloue moins de 0,5 % de son PIB à la recherche et au développement, tandis que l'ensemble des régions en développement y consacrent plus de 1 % et les régions développées 2 %. Le taux du PIB dévolu à la recherche et au développement a stagné à 0,4 % pour la période 2000-2013 en Afrique (hors Afrique du Nord). L'Afrique du Nord a en revanche connu une hausse de 0,28 % à 0,51 % sur la même période.

9 L'amélioration significative de la couverture du réseau mobile représente une opportunité pour l'inclusion sociale et financière

Une connexion stable à l'Internet haut débit est un moteur essentiel de croissance économique, de création d'emplois et d'inclusion sociale. Parce qu'elle améliore l'accès à l'information, elle simplifie aussi la transition vers des économies fondées sur la connaissance. La proportion de la population couverte par le réseau mobile 3G en Afrique a considérablement augmenté, passant de 25 % à 65 % au cours de la période 2010-2015. Cette tendance a fait progresser l'inclusion financière en facilitant l'accès aux services financiers en ligne à des pans de la population qui ne bénéficiaient pas de services bancaires.



10 La proportion de ressources halieutiques biologiquement durables diminue



Les océans et les mers du monde entier sont essentiels à la satisfaction des besoins des populations, à la dynamisation de l'activité économique et à la régulation du climat. La dégradation de l'environnement et le risque d'inondation sont les premières menaces à peser respectivement sur les océans et les régions côtières. Trente-huit pays d'Afrique sont des États côtiers, dont six sont insulaires. L'amélioration de la gestion de la vie aquatique intéresse donc tout particulièrement ces derniers.

À l'échelle mondiale, les ressources halieutiques durables ont diminué, passant de 70,1 % à 68,6 % entre 2009 et 2013 à cause de la surpêche, de la pêche illicite et non réglementée et des pratiques de pêche destructrices. Les subventions allouées à l'industrie de la pêche induisent une surpêche qui a des conséquences néfastes sur la chaîne alimentaire océanique susceptibles de provoquer une insécurité alimentaire et un manque de moyens de subsistance.

Les programmes de développement de l'Afrique côte à côte

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	OBJECTIFS DE L'AGENDA 2063		
	1. Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous 5. Agriculture moderne pour l'augmentation de la productivité et de la production 7. Économies et communautés viables au plan environnemental et résistantes aux changements climatiques 17. Égalité complète des genres dans toutes les sphères de la vie		1. Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous 4. Des économies et des emplois transformés 5. Agriculture moderne pour l'augmentation de la productivité et de la production 6. Économie bleu / des océans pour une croissance économique accélérée 8. États-Unis d'Afrique (fédération ou confédération) 10. Infrastructure de classe internationale dans toute l'Afrique 19. Une Afrique considérée comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique
	1. Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous 3. Des citoyens en bonne santé et bien nourris 4. Des économies et des emplois transformés 5. Agriculture moderne pour l'augmentation de la productivité et de la production 7. Économies et communautés viables au plan environnemental et résistantes aux changements climatiques 8. États-Unis d'Afrique (fédération ou confédération)		1. Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous 8. États-Unis d'Afrique (fédération ou confédération) 16. Prédominance de la Renaissance culturelle africaine 20. L'Afrique qui n'est plus tributaire de l'aide et prend entièrement en charge le financement de son développement
	3. Des citoyens en bonne santé et bien nourris 7. Économies et communautés viables au plan environnemental et résistantes aux changements climatiques 17. Égalité complète des genres dans toutes les sphères de la vie		1. Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous 7. Économies et communautés viables au plan environnemental et résistantes aux changements climatiques 10. Infrastructure de classe internationale dans toute l'Afrique 12. Institutions capables et nouveau leadership mis en place à tous les niveaux 16. Prédominance de la Renaissance culturelle africaine
	1. Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous 2. Des citoyens bien instruits et la révolution des compétences soutenues par la science, la technologie et l'innovation 16. Prédominance de la Renaissance culturelle africaine 17. Égalité complète des genres dans toutes les sphères de la vie 18. Jeunesse autonome et engagée		1. Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous 4. Des économies et des emplois transformés 5. Agriculture moderne pour l'augmentation de la productivité et de la production 7. Économies et communautés viables au plan environnemental et résistantes aux changements climatiques 12. Institutions capables et nouveau leadership mis en place à tous les niveaux 16. Prédominance de la Renaissance culturelle africaine
	3. Des citoyens en bonne santé et bien nourris 5. Agriculture moderne pour l'augmentation de la productivité et de la production 10. Infrastructure de classe internationale dans toute l'Afrique 17. Égalité complète des genres dans toutes les sphères de la vie		5. Agriculture moderne pour l'augmentation de la productivité et de la production 7. Économies et communautés viables au plan environnemental et résistantes aux changements climatiques 12. Institutions capables et nouveau leadership mis en place à tous les niveaux
	1. Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous 7. Économies et communautés viables au plan environnemental et résistantes aux changements climatiques		4. Des économies et des emplois transformés 6. Économie bleu / des océans pour une croissance économique accélérée 7. Économies et communautés viables au plan environnemental et résistantes aux changements climatiques
	1. Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous 6. Blue/ ocean economy for accelerated economic growth 7. Économies et communautés viables au plan environnemental et résistantes aux changements climatiques 10. Infrastructure de classe internationale dans toute l'Afrique		7. Économies et communautés viables au plan environnemental et résistantes aux changements climatiques
	1. Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous 2. Des citoyens bien instruits et la révolution des compétences soutenues par la science, la technologie et l'innovation 12. Institutions capables et nouveau leadership mis en place à tous les niveaux 16. Prédominance de la Renaissance culturelle africaine 17. Égalité complète des genres dans toutes les sphères de la vie 18. Jeunesse autonome et engagée		11. Enracinement des valeurs, des pratiques démocratiques, des principes universels dans les domaines des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit 12. Institutions capables et nouveau leadership mis en place à tous les niveaux 13. Préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité 17. Égalité complète des genres dans toutes les sphères de la vie 18. Jeunesse autonome et engagée
			1. Un niveau de vie, une qualité de vie et un bien-être élevés pour tous 4. Des économies et des emplois transformés 10. Infrastructure de classe internationale dans toute l'Afrique 12. Institutions capables et nouveau leadership mis en place à tous les niveaux 19. Une Afrique considérée comme partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique 20. L'Afrique qui n'est plus tributaire de l'aide et prend entièrement en charge le financement de son développement

Table des matières

LISTES DES ENCADRÉS, FIGURES & TABLEAUX	v
AVANT-PROPOS	viii
REMERCIEMENTS	x
CHAPITRE 1 INTRODUCTION :	
PORTÉE, MÉTHODOLOGIE ET STATISTIQUES EN AFRIQUE	1
1.1 Portée et méthodologie	2
1.2 À propos de ce rapport	2
1.3 La statistique en Afrique : principaux problèmes	3
1.3.1 Vue d'ensemble des problèmes liés aux données en Afrique	3
1.3.2 État des données et de la statistique en Afrique	4
1.4 Statistiques permettant de rendre compte de l'avancée de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063	8
1.4.1 Indicateurs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : la contribution de l'Afrique	8
1.4.2 Disponibilité des données et possibilités de rendre compte de l'Agenda 2063 et du Programme 2030	8
1.4.3 La contribution de l'Afrique à la base de données mondiale sur les objectifs de développement durable en Afrique	10
1.4.4 Un plaidoyer pour l'action	10
1.5 Conclusion	13
CHAPITRE 2 OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 1 :	
ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES	
ET PARTOUT DANS LE MONDE	15
2.1 Introduction	16
2.2 Cibles et cohérence de l'objectif 1 avec l'Agenda 2063	16
2.3 Progrès vers la réduction de la pauvreté	18
2.4 Conclusion	28
CHAPITRE 3 OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2 :	
FAIM « ZÉRO »	29
3.1 Introduction	30
3.2 Cibles et cohérence de l'objectif 2 avec l'Agenda 2063	30
3.3 Progrès et tendances concernant les cibles	33
3.4 Conclusion	45

CHAPITRE 4 OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 3 :	
BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	47
4.1 Introduction	48
4.2 Cibles et cohérence avec l'Agenda 2063	48
4.3 Situation actuelle de l'Afrique et avancées	51
4.4 Conclusion	65
CHAPITRE 5 OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 5 :	
ÉGALITÉ DES SEXES	67
5.1 Introduction	68
5.2 Cibles et cohérence avec l'Agenda 2063	68
5.3 Les synergies entre le Programme 2030, l'Agenda 2063 et la Déclaration et le Programme d'action de Beijing	71
5.4 Situation actuelle et avancées	71
5.5 Conclusion	81
CHAPITRE 6 OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 9 :	
INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	83
6.1 Introduction	84
6.2 Cibles et cohérence avec l'Agenda 2063	84
6.3 Disponibilité des données, situation actuelle en Afrique et avancées	87
6.4 Conclusion	97
CHAPITRE 7 OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 14 :	
VIE AQUATIQUE	99
7.1 Introduction	100
7.2 Cibles et cohérence avec l'Agenda 2063	102
7.3 Disponibilité des données, situation actuelle en Afrique et réalisés	104
7.4 Implications pour les petits États insulaires en développement	106
7.5 Conclusion	108
CHAPITRE 8 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	109
8.1 Conclusion	110
8.2 Recommandations	111
RÉFÉRENCES	115

Listes des encadrés, figures & tableaux

Encadrés

Encadré 2.1	Pauvreté mondiale : vue d'ensemble	18
Encadré 3.1	Faim dans le monde : vue d'ensemble récente	33
Encadré 3.2	El Niño menace la sécurité alimentaire en Afrique	34
Encadré 4.1	État sanitaire mondial : vue d'ensemble récente	50
Encadré 6.1	Faits essentiels dans l'industrie, l'innovation et l'infrastructure dans le monde	88
Encadré 6.2	Promotion des énergies renouvelables au Maroc	93
Encadré 7.1	Faits importants à propos de la vie aquatique pour l'Afrique	103
Encadré 7.2	Questions environnementales pesant sur les petits États insulaires en développement : leçons tirées de l'expérience des Seychelles	107

Figures

Figure 1.1	Étapes importantes du développement de la statistique en Afrique	5
Figure 2.1	Évolution de la croissance du PIB à l'échelle infrarégionale et croissance annuelle du PIB par région, 2010-2015	19
Figure 2.2	Taux de croissance du PIB, 2005-2015	20
Figure 2.3	Proportion d'individus vivant avec moins de 1,90 dollar par jour, 2002 -2013	21
Figure 2.4	évolution des taux de pauvreté,-2002-2012	22
Figure 2.5	Proportion de la population active vivant avec moins de 1,90 dollar par jour	23
Figure 2.6	Les emplois précaires par région	24
Figure 2.7	Proportion de la population active vivant en dessous du seuil de pauvreté, répartie par âge	24
Figure 2.8	Répartition des travailleurs pauvres par région et par sexe	25
Figure 2.9	Proportion de la population active vivant en dessous du seuil de pauvreté, répartie par sexe	26
Figure 2.10	Proportion de chômeurs percevant des allocations de chômage	27
Figure 2.11	Couverture du programme pour l'assistance sociale, l'assurance sociale et le marché du travail, 2000-2014	28
Figure 3.1	Prévalence estimée de l'insécurité alimentaire modérée aggravée chez la population adulte	36
Figure 3.2	Enfants de moins de cinq ans dont l'indice poids/taille est inférieur à -2 écarts-types, 2014	38
Figure 3.3	Pourcentage de terres agricoles irriguées par rapport à la surface agricole totale	40
Figure 3.4	Part des dépenses publiques annuelles dévolues à l'agriculture	42
Figure 4.1	Taux de mortalité maternelle par pays en 2013 et 2015	53
Figure 4.2	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié par région	54

Figure 4.3	Proportion de naissances prises en charge par du personnel accouchant compétent dans les pays d'Afrique	55
Figure 4.4	Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans par région	56
Figure 4.5	Taux de mortalité des moins de cinq ans en 2013 et 2015 par pays	57
Figure 4.6	Taux de mortalité néonatale par pays	58
Figure 4.7	Taux de mortalité néonatale par pays	59
Figure 4.8	Taux estimé d'incidence du VIH, par sexe, 2015	60
Figure 4.9	Taux de mortalité liée à des accidents de la route	63
Figure 4.10	Femmes mariées ou en couple en âge de procréer (15 à 49 ans) dont les besoins en méthodes modernes de planification familiale sont satisfaits, par région	63
Figure 4.11	Taux de natalité chez les adolescentes de 15 à 19 ans par région, 2000 et 2015	64
Figure 5.1	Les synergies entre la Déclaration et le Programme d'action de Beijing et le Programme 2030 et l'Agenda 2063	72
Figure 5.2	Adoption de lois en faveur de l'égalité des sexes par les pays africains (hors Afrique du Nord) en se basant sur les notes de leurs indices juridiques	73
Figure 5.3	Femmes victimes de violences physiques ou sexuelles dans les pays sélectionnés	74
Figure 5.4	Proportion de femmes entre 20 et 24 ans, mariées à l'âge de 18 ans	75
Figure 5.5	Mariage précoce en Afrique	76
Figure 5.6	Proportion de filles entre 15 et 19 ans ayant subi une mutilation génitale/l'excision	77
Figure 5.7	Proportion de femmes dans les parlements nationaux, 2016	78
Figure 5.8	Proportion de personnes détenant un compte dans une institution financière en Afrique (hors Afrique du Nord)	80
Figure 5.9	Possession d'un compte de téléphonie mobile en Afrique (hors Afrique du Nord)	81
Figure 6.1	Transports aériens, passagers transportés	89
Figure 6.2	Transport aérien de marchandises, fret	89
Figure 6.3	Donateurs contribuant au financement de l'infrastructure de l'Afrique, 2008-2010	94
Figure 7.1	Couverture des zones protégées par rapport aux zones marines, par région (2014)	105
Figure 7.2	Couverture des zones protégées, 2016	106

Tableaux

Tableau 1.1	Accessibilité des données relatives aux objectifs de développement durable dans les pays africains	9
Tableau 1.2	Origines des données des indicateurs des objectifs de développement durable en Afrique	10
Tableau 2.1	Cohérence de l'Objectif de développement durable 1 du Programme 2030 avec celui de l'Agenda 2063	16
Tableau 3.1	Cohérence de l'objectif de développement durable 2 du Programme 2030 avec celui de l'Agenda 2063	31

Tableau 3.2	Prévalence mondiale de la sous-alimentation par région (EN POURCENTAGES)	35
Tableau 3.3	Enfants de moins de cinq ans dont l'indice taille/âge est inférieur à -2, par région (EN POURCENTAGES)	37
Tableau 3.4	Valeur ajoutée agricole par travailleur (EN DOLLARS AMÉRICAINS CONSTANTS DE 2010)	39
Tableau 3.5	Risque de disparition des espèces locales, par région (EN POURCENTAGES)	41
Tableau 3.6	Indice d'orientation agricole des dépenses publiques*	42
Tableau 3.7	Dépenses publiques totales pour l'agriculture (EN MILLIARDS DE DOLLARS US CONSTANTS DE 2014)	43
Tableau 3.8	Estimation du soutien aux producteurs (EN MILLIARDS DE DOLLARS US)	44
Tableau 3.9	Subventions aux exportations agricoles (EN MILLIARDS DE DOLLARS)	44
Tableau 4.1	Cohérence de l'objectif de développement durable 3 du Programme 2030 avec celui de l'Agenda 2063	49
Tableau 4.2	Taux de mortalité maternelle par région (DÉCÈS POUR 100 000 NAISSANCES VIVANTES)	51
Tableau 4.3	Taux estimé d'incidence du VIH par région (NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH POUR 1 000 PERSONNES SÉRONÉGATIVES)	61
Tableau 4.4	Consommation d'alcool par région (EN LITRES D'ALCOOL PUR PAR HABITANT)	62
Tableau 5.1	Cohérence de l'objectif de développement durable 5 du Programme 2030 avec les objectifs de l'Agenda 2063	69
Tableau 6.1	Cohérence de l'objectif de développement durable 9 (ODD 9) du Programme 2030 avec celui de l'Agenda 2063	85
Tableau 6.2	Valeur ajoutée manufacturière par habitant (DOLLARS AMÉRICAINS CONSTANTS DE 2010)	91
Tableau 6.3	Emploi dans l'industrie manufacturière en proportion de l'emploi total (EN POURCENTAGES)	91
Tableau 7.1	Cohérence de l'objectif de développement durable 14 du Programme 2030 avec celui de l'Agenda 2063	100
Tableau 7.2	Indicateurs de l'objectif de développement durable 14 par niveau de disponibilité des données et définition méthodologique	104

L'édition 2017 du Rapport sur le développement durable en Afrique suit les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Si le manque de données ne permet pas encore de rendre compte des avancées de ces deux initiatives de développement, le présent rapport sert de base de référence au suivi des performances pour les années à venir.

Il met en exergue les liens entre la croissance durable, la réduction de la pauvreté, la santé, l'égalité des sexes et l'environnement. Il souligne que si la courbe de la croissance en Afrique a dépassé la moyenne mondiale et contribué à une réduction considérable de la mortalité infantile et maternelle, la pauvreté, quant à elle, diminue lentement, principalement en raison du peu d'opportunités d'emploi découlant de cette croissance.

Le présent rapport appelle les pays à accélérer les efforts visant à diversifier leur économie, notamment grâce à des investissements durables dans l'agriculture, le secteur manufacturier, l'innovation technologique et les infrastructures. Il confirme l'importance d'adopter une approche cohérente vis-à-vis de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en vue d'exploiter les synergies et de réduire au maximum les doubles emplois. Il indique toutefois qu'en définitive, la capacité des responsables politiques à efficacement concrétiser les engagements pris et évaluer les avancées faites en ce sens repose sur la disponibilité et la qualité de données produites en temps opportun. Il est donc indispensable de renforcer l'écosystème de données, et plus précisément la capacité des bureaux nationaux de statistique.



Au service
des peuples
et des nations